

quelqu'un plus coupable que le coupable lui-même. Ce coupable, je vous le dénonce, ou plutôt ces coupables, je les accuse : c'est vous, Messieurs, qui m'écoutez ; vous qui représentez la société, cette société forcée de punir les fautes que son incurie et sa corruption n'ont pas su prévenir, (*Mouvements dans l'auditoire*).

« J'aperçois sur le mur devant moi, et je salue le Christ sur sa croix. Il est ici dans votre prétoire, là, où vous citez le criminel à votre barre. Pourquoi n'est-il pas dans l'école, là où vous appelez l'enfant pour l'instruire ? Pourquoi châtiez-vous sous le regard de Dieu, quand vous formez des âmes en dehors de lui ? Et pourquoi faut-il que Gaudot ne rencontre le Dieu du Golgotha pour la première fois qu'ici ? Pourquoi ne l'a-t-il pas rencontré devant les bancs de son école ? il aurait sans doute évité le banc d'infamie où il est aujourd'hui.

« Qui lui a dit qu'il y avait un Dieu, une justice future ? Qui lui a parlé de son âme, du respect de son prochain, de l'amour de ses frères ? Quand lui a-t-on appris la loi de Dieu : « Tu ne tueras point » ?

« On a laissé cette âme à ses mauvais instincts ; cet enfant a vécu comme un jeune fauve dans un désert, seul, dans cette société qui va frapper le tigre quand elle aurait dû, à l'heure propice, couper ses griffes et calmer sa férocité ».

Gaudot écoute avec stupeur, comme avec triomphe, ce plaidoyer si étrange pour lui, et un éclair de satisfaction traverse ses yeux quand M. Saint-Appert conclut en s'écriant : « Oui, c'est vous que j'accuse, Messieurs ; vous civilisés qui n'êtes que des barbares ; moralistes qui menez l'athéisme et la pornographie à grand orchestre, et vous vous étonnez qu'on vous réponde par le crime et la déchéance !

« Condamnez mon client, c'est votre droit ; mais je vous accuse, et c'est mon devoir. »

M. Saint-Appert s'assied ; la salle est littéralement soulevée : des applaudissements éclatent, aussitôt réprimés par le président. Les jurés se retirent dans la salle de leurs délibérations et rapportent un verdict affirmatif sur toutes les questions. En conséquence, Gaudot, malgré son jeune âge, est condamné à la peine de mort.

« Dieu jugera les juges ! » s'écrie M. Saint-Appert en se levant et en montrant le Christ.

(*Semaine de Marseille*)